

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle
municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue
Principale, le 8 mai 2012 à 19 h.**

Sont présents à cette séance :

Siège no 1 Monsieur Johanne Gilbert Roy
Siège no 2 Monsieur Daniel Quirion
Siège no 3 Monsieur Luc Poulin
Siège no 4 Monsieur Mario Breton
Siège no 5 Monsieur Alain Champagne
Siège no 6 Monsieur Martin Mathieu

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Herman Bolduc.

Madame Vickie Poirier, directrice générale/secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire d'assemblée.

L'avis de convocation a été signifié aux membres du conseil tel que requis par la loi.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Herman Bolduc, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2012-05-139

Il est proposé par madame Johanne Gilbert Roy, appuyé par monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour suivant :

3. ACCEPTATION DE LA DÉMISSION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

4. FORMATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION POUR L'EMBAUCHE DE LA NOUVELLE DIRECTION GÉNÉRALE

5. TERRAIN DE SOCCER

6. REMETTRE COMITÉ DE TRAVAIL EN PLACE

7. ÉVALUATION DES DEUX EMPLOYÉS MUNICIPAUX

8. AUTRES ITEMS :

- CONVOQUÉ RÉUNION DE DÉMARRAGE
- ENTRETIEN PELOUSE
- ENTRETIEN ARÉNA
- BORNE FONTAINE
- ÉPINETTES TERRAIN SOCCER

- BORNE FONTAINE : RUE LABRECQUE, LAC DU CURÉ
- INFORMATION DU PRIX MAISON : M. ÉLEUCIPPE JOBIN

•
9. PÉRIODE DE QUESTIONS

10. CLÔTURE DE LA SÉANCE

3. ACCEPTATION DE LA DÉMISSION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

2012-05-140

Considérant que madame Poirier désire quitter son poste de directrice générale au 31 mai 2012;

En conséquence, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Martin Mathieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la démission de madame Poirier en date du 8 mai 2012 et que d'ici son départ soit le 31 mai 2012, qu'elle occupe le poste d'adjointe par intérim.

4. FORMATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION POUR L'EMBAUCHE DE LA NOUVELLE DIRECTION GÉNÉRALE

2012-05-141

Considérant que madame Vickie Poirier a fait plusieurs appels auprès des personnes ayant appliqué au poste de directeur (trice) général(e) au mois de février 2012 ainsi qu'auprès de deux autres personnes pour leur offrir l'emploi;

Considérant que ses démarches sont demeurées infructueuses;

Considérant que sur demande de madame Poirier ainsi que de plusieurs conseillers madame Francine Talbot, après mûres réflexions accepterait le poste si le conseil le désire;

En conséquence, il est proposé par monsieur Martin Mathieu, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'embauche de madame Francine Talbot comme directrice générale secrétaire/ trésorière soit effective en date du neuf mai 2012 et que lui soit transféré toutes les prérogatives de la directrice précédente.

4.1 AVIS PUBLIC

2012-05-142

Il est proposé par monsieur Martin Mathieu, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire circuler dans la municipalité un avis public demandant une personne pour combler le poste de directeur (trice) général(e) adjoint(e).

5. TERRAIN DE SOCCER

Monsieur le maire exprime le désir de se retirer du comité du terrain de soccer. Après discussion, il est convenu que le comité reste formé.

6. REMETTRE LE COMITÉ DE TRAVAIL EN PLACE

2012-05-143

Considérant qu'il n'y a plus de comité de travail depuis plusieurs mois;

Considérant que monsieur le maire désire remettre en place ce comité;

Considérant que le conseiller au siège # 4 dit avoir assez de réunion sans en rajouter une de plus;

En conséquence, il est proposé par madame Johanne Gilbert Roy, appuyé par monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité que lors de la réunion régulière du conseil de se présenter à 18h30 afin de discuter des sujets les plus importants avant l'ouverture de la réunion.

7. ÉVALUATION DES DEUX EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Monsieur le maire se dit très satisfait de l'inspecteur municipal ainsi que de monsieur Frédéric Rousseau comme deuxième employé.

Par la suite, monsieur le maire donne la parole aux élus afin qu'ils puissent s'exprimer sur ce sujet. Aucun élément négatif n'est sorti de cette discussion.

8. AUTRES ITEMS :

• 8.1 CONVOQUÉ RÉUNION DE DÉMARRAGE

2012-05-144

Considérant que les travaux de réfection de la rue Jobin et du ruisseau Foley vont débuter le 22 mai 2012;

En conséquence, il est proposé par monsieur Mario Breton, appuyé par monsieur Martin Mathieu et résolu à l'unanimité de convoquer l'entrepreneur Giroux et Lessard pour la réunion de démarrage.

• 8.2 ENTRETIEN PELOUSE

2012-05-145

Considérant que la personne responsable de la tonte de gazon de l'an dernier n'est plus disponible;

Considérant que lors de la réunion du 1^{er} mai, il y a eu mention de monsieur Doris Boulanger serait peut-être intéressé;

Considérant que madame Vickie Poirier, dg, a communiqué avec ce dernier et qu'il semblait intéressé à faire ce travail à contrat;

Il est convenu d'aviser monsieur Boulanger de communiquer avec le conseiller au siège #3, monsieur Luc Poulin, afin de faire la tournée des espaces à tondre avec lui pour que par la suite celui-ci soit en mesure de faire un prix à la municipalité.

• 8.3 ENTRETIEN ARÉNA

Considérant qu'il y aura un avis public qui circulera dans la municipalité pour une demande de personnel en tant que d.g. adjoint, il sera joint à cette même avis une demande d'une

personne responsable pour faire l'entretien de l'aréna pendant la période estivale.

8.4 BORNE FONTAINE : RUE LABRECQUE, LAC DU CURÉ

Monsieur Luc Poulin, conseiller au siège # 3, demande que les employés municipaux fassent la correction de la borne fontaine au coin de la rue Labrecque ainsi que celle du Lac du Curé Ennis.

• 8.5 ÉPINETTES TERRAIN DE SOCCER

2012-05-146

Considérant que les membres du conseil sont à mettre en place un terrain de soccer et qu'il y a quelques épinettes à enlever.

Considérant que la coupe de ces épinettes sera faite par les employés municipal;

Considérant que l'employé municipal, monsieur Frédéric Rousseau désire, après ses heures de travail, ébrancher et transporter le bois chez lui pour en faire du bois de chauffage;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser monsieur Rousseau à transporter le bois chez lui et ce sans frais.

8.6 INFORMÉ PRIX MAISON : MONSIEUR ÉLEUCIPPE JOBIN

Il y a suggestion de la part d'un conseiller la possibilité que la municipalité acquière la maison de monsieur Éleucippe Jobin sur le coin de la rue principale et la rue Labrecque pour la démolir afin d'agrandir de la sortie de la rue Labrecque?

Des informations seront présent auprès du ministère des Transports à savoir s'il est possible d'avoir leur part financière dans l'achat et la démolition de cet immeuble.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

En l'absence d'assistance, aucune question n'est posée aux membres du conseil.

10. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2012-05-147

Il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mettre fin à la présente séance. Il est 21 h50.

HERMAN BOLDUC, MAIRE

VICKIE POIRIER, D. G. - SEC.-TRÉS.